

Concours cantonal des Musiques vaudoises à Gland

L'Harmonie lausannoise

Dans quelques jours, les fanfares, harmonies et brass bands du canton de Vaud se retrouvent à Gland pour leur traditionnelle Fête cantonale.

Arlette ROBERTI

Devant un jury d'experts, les sociétés présentent une pièce de choix et une pièce imposée. Chaque ensemble se classe dans la catégorie qui lui convient, en fonction de ses interprètes. Pour chaque catégorie, le choix des pièces se fait dans un répertoire agréé, de difficultés variables. Rythme, émission sonore, musicalité, tous ces éléments et bien d'autres encore, sont pris en considération pour noter les musiciens. Après avoir participé à plusieurs concours à l'échelon fédéral et cantonal dans la classe *excellence*, l'Harmonie lausannoise est la seule, cette année, à viser la catégorie suprême. Une exception que regrette vivement le président Markus Bauknecht: «C'est dommage pour nous qu'il n'y ait pas de concurrent dans cette catégorie. Bien sûr, nous aurions pu nous inscrire en 1ère classe, mais ça n'était pas possible après avoir joué plusieurs fois en *excellence*, où l'on interprète des pièces extrêmement difficiles. Nous nous réjouissons d'aller à la fête cantonale et nous y allons pour le plaisir. Nous avons eu une bonne préparation et nous serons prêts pour le concours.»

Chaque société travaille d'abord sa pièce de choix, comme elle l'entend. Puis, dix semaines environ avant le concours, elle reçoit la pièce imposée. Pour l'Harmonie lausannoise, la préparation signifie une multiplication des répétitions partielles, des séminaires d'un ou de plusieurs jours, et des concerts *test* en plusieurs endroits du canton. Le tout sous la responsabilité d'Etienne Mounir, à la tête de l'ensemble depuis 1996. Après une formation de trompettiste, il

entreprit en 1991 une formation de directeur d'orchestre à vents, puis d'orchestre. Il complète sa formation en suivant plusieurs Master-Class, notamment à Bucarest.

Les Droits de l'homme

Sous la houlette de ce jeune chef talentueux, l'Harmonie lausannoise travaille *Oscar for Amnesty*, une œuvre de Dirk Bossé. Ce dernier s'est inspiré de la vie tragique de Marianella Garcia Villas, née en 1948. En devenant avocate des prisonniers politiques de son pays, le Salvador, elle devient vite l'ennemie du régime militaire. Elle émigre au Mexique et retourne régulièrement, déguisée, dans son pays. En 1983, elle est assassinée et elle est rapidement devenue un exemple dans la lutte pour les droits de l'homme en



L'Harmonie Lausannoise concourt, cette année encore, en catégorie «excellence». (Photo DR)

Amérique du Sud. Ce sont toutes ces souffrances, l'espoir d'un changement et l'approche des habitants les plus démunis qui transparaissent dans cette musique prenante et intense. La pièce imposée est, elle, beaucoup plus gaie et rythmée. *Mexican Pictures* joue sur la musique populaire et Franco Cesarini, jeune compositeur suisse, y décline en quatre par-

ties une vivacité très prononcée, alternant avec une atmosphère paisible et romantique, la musique africaine apportée par les Noirs et le populaire rodéo mexicain, avec des accents de *mariachis*.

A Gland, les 61 membres de l'Harmonie lausannoise se présentent devant le jury le samedi 31 mai, à 16 h 37, au collège de Grand-Champ.

Fête de la musique

Lausanne intronisée

- LC/M. - Lancée en France en 1982 par Jack Lang, alors ministre de la Culture, l'idée d'organiser la Fête de la musique s'est rapidement exportée à travers l'Europe. A partir de 1995, un véritable réseau de la Fête européenne de la Musique s'est progressivement constitué. Fondé à la fois sur l'initiative d'opérateurs culturels professionnels et le soutien de collectivités locales et territoriales, ce réseau a eu dès l'abord l'ambition de créer une véritable dynamique culturelle européenne et de multiplier les échanges artistiques entre les partenaires. En 1997, une Charte européenne de la Fête de la musique était signée à Budapest par les villes, régions ou pays suivants: la France, la Communauté Wallonie-Bruxelles de Belgique, Berlin, Prague, Budapest, Barcelone, Naples, Rome et Istanbul. Les opérateurs culturels signataires de cette Charte s'engageaient alors à respecter ce qui constitue les

grands principes de la Fête de la Musique: gratuité des concerts, existence d'un très large éventail de styles des musiques vivantes, prédominance des manifestations de plein air et lien symbolique avec le solstice d'été et la date du 21 juin comme référence. Ce réseau s'était depuis élargi à Liverpool, au Luxembourg et à Santa Maria da Feira (Portugal) et a vocation à continuer à s'ouvrir au fil des années.

En mars dernier, dernier l'Assemblée générale de l'association a accueilli en son sein quatre nouveaux membres: Lausanne, Milan, Senigallia et Saragosse.

Notre ville fait donc dorénavant officiellement partie du réseau de la Fête de la musique qui permet des échanges culturels de qualité et de l'accès du plus grand nombre à la culture afin de participer activement à la construction de l'Europe culturelle.